

## Résultats de l'Assemblée Générale 2019

- **Adoption de l'ensemble des résolutions relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire**
- **Avis de seconde convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire dans les prochaines semaines**

**Paris (France), Cambridge (Etats-Unis), 28 Juin 2019, 17H45** - BIOPHYTIS SA (Euronext Growth Paris : ALBPS), société de biotechnologie spécialisée dans le développement de nouveaux traitements pour les maladies liées à l'âge, annonce l'approbation à une très large majorité de l'ensemble des résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire. L'Assemblée Générale Extraordinaire n'a pas pu délibérer à défaut de quorum suffisant.

Les actionnaires de la société Biophytis se sont réunis en Assemblée Générale Mixte le 28 juin 2019 à Paris. Les actionnaires présents ou représentés participant au vote détenaient ensemble 3 052 493 actions, soit un quorum représentant 22,67 % du capital, et 22,83 % des droits de vote.

### Résultats du vote de l'AGO

Les actionnaires ont approuvé à une large majorité l'ensemble des résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire et notamment les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2018 et l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les résultats des votes de l'Assemblée Générale Ordinaire seront disponibles sur le site internet de Biophytis à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019, dans la rubrique « Investisseurs / Documents réglementaires » : [www.biophytis.com/action/document/](http://www.biophytis.com/action/document/)

### Convocation d'une nouvelle AGE avec le même ordre du jour dans les prochaines semaines

A défaut d'un quorum suffisant, les résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire n'ont pu être mises au vote.

Le Conseil d'Administration a décidé en conséquence qu'une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra, sur seconde convocation, dans les prochaines semaines, à l'adresse : Sorbonne Université, 4 place Jussieu, 75005 Paris, à l'effet de statuer sur le même ordre du jour.

Les actionnaires qui, dans le cadre de la convocation pour l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juin 2019, auraient déjà exprimé leurs votes via le formulaire de vote par correspondance, ou par procuration, n'ont pas besoin de retourner un nouveau formulaire de vote, sous réserve de conserver leurs actions.

Les actionnaires qui étaient présents lors de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2019 et qui ne pourraient assister à la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire du 4 juin 2018 sont également invités à retourner leurs formulaires et leurs attestations de titres dans le délai précité.

Les actionnaires qui n'auraient ni voté par correspondance, ni donné procuration pour la première convocation, seront invités à adresser leurs formulaires et leurs attestations de détention de titres après la publication du nouvel avis de convocation.



Par courrier : CACEIS Corporate Trust, Service Assemblées Générales Centralisées - 14, rue Rouget de L'Isle - 92862 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex 9, ou par mail : [ct-assemblies@caceis.com](mailto:ct-assemblies@caceis.com)

### **A propos de BIOPHYTIS**

Biophytis SA est une société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de nouveaux traitements permettant de ralentir les processus dégénératifs liés à l'âge et d'améliorer les résultats fonctionnels chez les patients souffrant de maladies du vieillissement. Notre approche thérapeutique vise à cibler et activer les principales voies de résilience biologique susceptibles de protéger et de contrer les effets des multiples stress biologiques et de l'environnement qui entraînent les maladies liées à l'âge. Sarconeos (BIO101), notre principal candidat-médicament, est une petite molécule en développement administrée par voie orale destinée au traitement des maladies neuromusculaires, notamment la sarcopénie et la Myopathie de Duchenne. Notre second candidat médicament, Macuneos (BIO201), est une petite molécule en développement administrée par voie orale destinée au traitement des rétinopathies, notamment la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) et la maladie de Stargardt. La société est basée à Paris, en France, et à Cambridge (Massachusetts).

BIOPHYTIS est une société cotée sur le marché Euronext Growth d'Euronext Paris (ALBPS ; ISIN : FR0012816825).

Pour plus d'informations : <http://www.biophytis.com>

 Suivez-nous sur Twitter @biophytis

BIOPHYTIS est éligible au dispositif PEA-PME



### **Avertissement**

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. L'information prospective peut généralement être identifiée par l'utilisation de termes tels que « approximativement », « peut », « sera », « pourrait », « croit », « s'attend à », « a l'intention », « devrait », « planifie », « potentiel », « projeter », « anticipe », « estime » ou « prévisions », ou toute autre terminologie comparable qui indique que certains événements pourraient se produire ou non. Pour une évaluation des risques et incertitudes pouvant entraîner une différence entre les résultats réels, la situation financière, les performances ou les accomplissements de la société par rapport à ceux contenus dans les déclarations prospectives de la Société, veuillez consulter la section Facteurs de risque du document de référence de la Société et les autres documents déposés conformément à la réglementation auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), disponibles sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et sur



www.biophytis.com. Le présent communiqué de presse et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de titres de Biophytis dans quelque pays que ce soit. Les investisseurs existants et potentiels sont invités à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives et à ces estimations, qui ne sont valables qu'à la date des présentes. Biophytis n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les informations contenues dans ce communiqué de presse. Ce communiqué de presse a été préparé en français et en anglais. En cas de divergence entre les deux textes, la version française prévaudra.

#### **Contact Biophytis pour les Relations Investisseurs**

Daniel SCHNEIDERMAN, CFO  
dan.schneiderman@biophytis.com  
Tel : +1 (857) 220-9720

#### **Contact pour les relations médias aux Etats-Unis**

*LifeSci Public Relations*  
Cherilyn CECCHINI, M.D.  
cecchini@lifescipublicrelations.com  
Tel : +1 (646) 876-5196

#### **Contact pour les relations médias en Europe**

*Citigate Dewe Rogerson*  
Laurence BAULT/Antoine DENRY

[laurence.bault@citigatedewerogerson.com](mailto:laurence.bault@citigatedewerogerson.com)  
[antoine.denry@citigatedewerogerson.com](mailto:antoine.denry@citigatedewerogerson.com)

Tel: +33 (0)1 53 32 84 78  
Mob: +33(0)6 64 12 53 61